

Communiqué phytosanitaire

n° 28 du 7 août 2024

SOMMAIRE

Arboriculture

- Contrôles à la récolte
- *Drosophila suzukii*

Viticulture

- Météo et Phénologie
- Mildiou et oïdium
- Utilisation des produits phytosanitaires
- Flavescence dorée
- Vers de la grappe

ARBORICULTURE

CONTRÔLE À LA RÉCOLTE FRUITS À PÉPINS

La récolte a débuté dans les vergers de poires et de pommes. C'est le bon moment pour contrôler les attaques de différents ravageurs et d'évaluer l'efficacité des stratégies de lutte. Ces contrôles permettent également de préparer celles de la saison à venir. Parmi les ravageurs à surveiller sur les fruits, on peut citer :

- le carpocapse des pommes et des poires, la capua et la petite tordeuse des fruits : seuil de 1 %
- l'hoplocampe : seuil de 3 à 5 %
- les punaises et la cochenille farineuse : merci de nous contacter en cas de dégâts (par email : sca-oca@admin.vs.ch ou par téléphone au 027 606 76 20)

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures de *D. suzukii* dans notre réseau de pièges sont en nette augmentation avec 4'300 individus pour 6 pièges, dont la grande majorité dans des parcelles d'abricotiers (3'632 individus pour 2 pièges).

La pression sur les variétés tardives d'abricots est très importante. Restez vigilants et continuez de mettre en place les mesures d'hygiène lors de la récolte. **Après la récolte**, réfrigérez les fruits le plus vite possible à 1°C et enlevez ou broyez tous les fruits restés au sol ! Ceci afin d'éviter une plus grande multiplication et contamination pour les parcelles voisines (prunier, vigne par exemple).

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

La semaine à venir s'annonce sèche avec des températures élevées. Bien qu'ils ne soient pas prévus, des orages locaux pourraient tout de même se produire.

La vigne se trouve principalement au stade BBCH 79 « fermeture complète de la grappe ». Les cépages de première époque débutent leur véraison : stade BBCH 81.



MILDIU ET OÏDIUM

Mildiou

Les conditions météorologiques chaudes et sèches annoncées ces prochains jours vont limiter le développement du mildiou. A ce stade, la lutte contre le mildiou vise essentiellement à protéger le feuillage afin d'optimiser la mise en réserve de la vigne, capitale pour les nouvelles plantations et les jeunes vignes mais également importante pour les vignes adultes.

Oïdium

Les nouvelles infections sont rares à ce stade mais la maladie peut progresser jusqu'à la véraison à partir de foyers présents.

La fin des traitements peut être envisagée pour des vignes qui ont débuté la véraison et qui ne présentent pas de symptômes d'oïdium sur grappe.

Stratégie de fin de saison

Se référer au communiqué de la semaine passée : [communiqué n°27 du 31.07.2024](#)

UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La fin de l'utilisation des produits phytosanitaires contre l'oïdium et le mildiou (à l'exception du cuivre) est fixée au 15 août.

FLAVESCENCE DORÉE

Les symptômes de la flavescence dorée sont actuellement bien visibles et le mois d'août est la bonne période pour effectuer des contrôles. Les groupements des communes concernées effectuent ce mois-ci des prospections dans le vignoble. Toutefois, si vous observez des ceps suspects, merci de bien vouloir les noter à l'aide d'une rubalise et de nous les annoncer au plus vite via notre formulaire en ligne <https://www.vs.ch/web/sca/annonces-de-cas-suspects>.



Symptômes sur cépage blanc



Symptômes sur cépage rouge

Description des symptômes (cliquer sur le lien) :

[reconnaitre les symptômes](#)

Les parcelles ayant eu des ceps positifs en 2023 ont été contrôlées le mois dernier, si vous observez des rubalises dans vos parcelles, merci de ne pas les enlever et d'attendre que nous vous fournissions les résultats des analyses. Si les ceps sont marqués d'une rubalise et sprayés en rouge, cela signifie que les ceps sont positifs à la flavescence dorée. Vous pouvez, par précaution, rabattre la végétation afin de limiter la propagation de la maladie.

A partir du 12 août, des plaques jaunes engluées seront installées dans la zone des grappes à l'extérieur et à l'intérieur des périmètres de lutte pour surveiller la présence du vecteur *Scaphoideus titanus*. Une rubalise au pied des piquets de tête indique la présence d'un piège jaune dans le rang. Merci de laisser les pièges ainsi que leur marquage en place.





Marquage d'un cep symptomatique



Piège englué pour le contrôle du vecteur (*Scaphoïdeus titanus*)

VERS DE LA GRAPPE

Les captures de papillons des vers de la grappe ont été peu nombreuses lors du deuxième vol, qui se termine actuellement. Dans les secteurs hors confusion un contrôle de 10 x 10 grappes par parcelle peut être effectué à ce stade. Observez la présence éventuelle de petits trous de pénétration encombrés de débris. Merci de signaler à l'office de la vigne et du vin si vous observez plus de 10 % de grappes avec des dégâts.

Service cantonal de l'agriculture

